

FETE DES CITY STADES

REGLEMENT

Article 1 : Présentation / Encadrement

La Ville de Saint Orens de Gameville représentée par la Direction Culture Sport Vie de la Cité et la Direction Education organise un tournoi de Football et de Basket dans le cadre de la manifestation « Fête des City Stades ». Chaque lieu d'activité est géré par les agents de la collectivité et ses partenaires.

Article 2 : Inscription

Les jeunes âgés de 10 à 25 ans peuvent s'inscrire par équipe mixte de six joueurs/joueuses par catégorie.

Le nombre d'équipe est limité à 8 équipes par site soit un total maxi. de 32 équipes.

Cela représente les six catégories suivantes : Les Elémentaires (CM) – les Collégiens (6^{ème} / 5^{ème} et 4^{ème} / 3^{ème}) – les Lycéens (2^{ème}/1^{ère} et Terminale) – les 18 / 25 ans.

Période d'inscription : du Lundi 11 Avril 2022 au Vendredi 13 Mai 2022.

Les inscriptions s'effectuent auprès des écoles via les ALAE et des établissements scolaires lors des permanences de l'Info Jeunesse (Mardi Prévert – Jeudi Cassin et Vendredi Lycée). Les dossiers d'inscription peuvent également être récupérés sur le site de la ville et doivent être renvoyés complétés à l'Info Jeunes à l'adresse suivante : PIJ@mairie-saint-orens.fr (05.61.39.54.12)

Les jeunes mineurs restent sous la responsabilité des parents tout le long de la manifestation.

Article 3 : Déroulement

City Stade du Corail : les Elémentaires

MAM : les Collégiens (une catégorie 6^{ème} / 5^{ème} et une autre catégorie 4^{ème} / 3^{ème})

City Stade de l'Orée du bois : les Lycéens (une catégorie pour les 2^{nde} / 1^{ère} et une autre catégorie pour les terminales).

City Stade de la Jurge : les 18-25 ans

Chaque équipe dispute deux rencontres de 10 minutes de Football et deux rencontres de 10 minutes de Basket par système de poules de quatre équipes sur chaque site entre 14h et 18h.

Quatre équipes (2 Football et 2 Basket) par site se qualifient pour les finales qui se déroulent à la Maison des Activités Multidisciplinaires (M.A.M) à partir de 19h.

Les finales sont accompagnées d'un temps de restauration et de convivialité.

Les règlements sportifs des deux disciplines sont donnés lors de l'inscription.